



Qui veut un vrai label « nourri sans OGM » ?

Aujourd'hui, on ne sait pas si la viande, le lait, les oeufs... proviennent d'animaux nourris avec des OGM ou pas. Pour Nature & Progrès Belgique, on a le droit de savoir et de choisir.



Y a-t-il des OGM dans mon assiette ?

Comment savoir si le bœuf dans son assiette n'a pas mangé d'OGM (organismes génétiquement modifiés) ? Impossible, pour l'instant.

C'est pourquoi Nature & Progrès Belgique demande que la législation belge rectifie le tir. À travers sa campagne « [OGM-Pesticides : J'ai le droit de savoir et de choisir !](#) » l'association revendique :

- un **label « nourri sans OGM »** pour les viandes, volailles, poissons
- et « **issu d'animaux nourris sans OGM** » pour les œufs, le lait, le fromage...

Les aliments dérivés sans étiquette

Le problème ? Il est multiple :

- Environ 99% des plantes génétiquement modifiées par transgénèse sont des OGM-pesticides conçus pour tolérer un herbicide et/ou pour produire un insecticide qu'ils accumulent dans leurs cellules.

- La grande majorité (plus de 80%) des OGM-pesticides importés dans l'Union européenne (UE) (par ex : soja et maïs) sont utilisés pour nourrir les animaux d'élevage. Et se retrouvent dans les assiettes.
- Seuls les produits destinés à l'alimentation humaine ou animale qui contiennent volontairement des OGM ou des ingrédients qui en dérivent sont étiquetés « OGM », selon la législation européenne. Pas besoin d'étiquette pour les aliments qui enregistrent une présence d'OGM jusqu'à 0,9 % de manière « involontaire et inévitable ».
- Pour les produits issus d'animaux (les viandes et volailles, les poissons, le lait, les œufs...), il n'existe actuellement **aucun label** européen qui garantit que l'animal a été nourri sans OGM sa vie durant.

Le droit de savoir

Le citoyen doit pouvoir accepter ou non le recours à des OGM pour la production de toutes ses denrées alimentaires.

À défaut d'un label « sans OGM » ou « nourri sans OGM » ou « issu d'animaux nourris sans OGM » harmonisé et réglementé au niveau européen, les pays de l'UE peuvent imposer un tel étiquetage, volontaire. Il existe déjà dans d'autres pays européens : France, Allemagne, Luxembourg, Autriche... Alors, pourquoi pas en Belgique ?

Nature & Progrès tentera de convaincre la Belgique d'instaurer un tel étiquetage. Ses arguments : les impacts sanitaires pour l'homme et les animaux d'élevage ainsi que les expériences positives de labellisation dans les pays voisins qui l'ont déjà mis en place.

Voir aussi : [Qui veut des OGM ?](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/4156>